## Expériences d'interdisciplinarité dans le contexte français: entre questionnement scientifique et injonction institutionnelle

Jean-Paul Billaud (Université Paris-Ouest, directeur de recherche au CNRS et corédacteur en chef de *Natures Sciences Sociétés* http://www.nss-journal.org/)

Jean-Paul Billaud, sociologue et directeur, entre 2003 et 2013, du Laboratoire des dynamiques sociales et recomposition des espaces (Ladyss) à l'université Paris-Ouest, est présent en sa qualité de corédacteur en chef de la revue *Natures Sciences Sociétés* (NSS), revue à vocation interdisciplinaire visant à répondre à l'enfermement des revues sur une discipline et à l'absence de débouché éditorial pour les expériences interdisciplinaires.

## Historique et mise en contexte

Se penchant sur le cas français depuis les années 80, Jean-Paul Billaud rappelle que la question interdisciplinaire s'est posée dans tous les champs de la recherche parce que celle-ci ne fait que rarement appel à une discipline seule. Toutefois, il existe bien une conjonction particulière entre l'émergence des problèmes d'environnement et la montée en puissance de l'idée d'interdisciplinarité.

Celle-ci comporte une dimension cognitive en posant la question de la pluralité des sciences, incontournable quand on veut répondre à des phénomènes complexes. Sur le plan empirique, elle renvoie à des questions sur les méthodes, allant au-delà de la simple juxtaposition de disciplines. L'enjeu interdisciplinaire s'inscrit en réalité dans un contexte paradoxal qui n'a rien de nouveau : le travail scientifique déborde le plus souvent du paradigme disciplinaire alors même, comme le constatait déjà Max Weber, que la dynamique propre aux sciences est une fragmentation croissante (division du travail dans la société qui se reproduit dans l'organisation des sciences).

Lorsqu'on part de cette division du travail, on est face à des représentations types comme la césure sciences naturelles et sciences sociales. Il existe une représentation implicite quand ces domaines se rencontrent, charriant le regard l'un sur l'autre, et cette représentation ne correspond pas nécessairement à la réalité. Les représentations dichotomiques (faits et objets, avéré et commensurable, valeurs et symbolique etc.) conduisent beaucoup de programmes interdisciplinaires à reproduire une hiérarchie aboutissant à une recherche disciplinaire avec instrumentalisation d'autres disciplines vues comme une expertise externe venant en aide à la discipline centrale. C'est l'effet pervers des regards croisés et des représentations.

Une définition connue de l'interdisciplinarité est celle-ci: "démarche de recherche construite en assemblant de façon méthodique des connaissances, des points de vue, des techniques de travail provenant de disciplines scientifiques différentes". L'assemblage est le grand défi de la démarche.

En France, l'interdisciplinarité connaît une première organisation institutionnelle à travers la DGRST (Délégation générale à la recherche scientifique et technique) (1961-1981), sous responsabilité directe du premier ministre, qui propose en particulier aux sciences sociales d'investir le domaine de l'action (recherche-action). Le contexte est celui de la rationalisation de l'ensemble des activités sociales, dont l'activité de recherche appelée à un nouveau type de rapports entre sciences et actions. La vision repose sur la planification à travers des démarches stables, où le processus de décision se base sur des connaissances validées et l'idée dominante, plaidant pour une interdisciplinarité dans les pratiques scientifiques, est que l'on sait mal. La connaissance demande ainsi d'agréger l'ensemble des savoirs mobilisables pour comprendre le problème. La DGRST a une vision de "science sans rupture" : vision d'une unité de la science de la matière

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Jollivet Marcel, Legay Jean-Marie, « Canevas pour une réflexion sur une interdisciplinarité entre sciences de la nature et sciences sociales », Natures Sciences Sociétés, 2/2005 (Vol. 13), p. 184-188.

inerte à l'individu, une formalisation basée sur le calcul, une discipline de synthèse à travers les mathématiques, un dialogue homme-machine. Il s'agit d'une vision de la science unifiée, d'une forme d'utopie positiviste.

Ce sont les institutions de recherche qui, par la suite vont prendre le relais de cet appel à l'interdisciplinarité. A partir des années 80, le CNRS met en place des programmes ad hoc (PIR : programme interdisciplinaire de recherche) pour pallier les limites des découpages disciplinaires. Dans le même temps, l'INRA crée un nouveau département, le SAD (systèmes agraires et développement), dans un esprit de dissidence interne suite au contexte de crise agricole de 1979. Puis, le CNRS crée un département à vocation transversale (EDD : Environnement développement durable) qui s'inscrit dans la transdisciplinarité mais qui, en 2009, quatre ans plus tard, sera transformé en « Institut Écologie et Environnement (INEE) », marquant en cela un retour à une organisation par champs disciplinaires par l'institutionnalisation des sciences de l'environnement.

Au sein de la revue NSS, qui s'appuie sur six institutions fondatrices, on retrouve des tensions analogues : entre l'excellence académique et la pertinence (pour l'évaluation), sur la définition de ce que constitue un article interdisciplinaire (est-ce s'interroger sur l'interdisciplinairité, être écrit par plusieurs auteurs, résulter d'un programme, avoir un objet de recherche interdisciplinaire...). C'est pour réduire de telles tensions que la revue est organisée autour de quatre rubriques poursuivant des objectifs différents.

## Un nouveau contexte?

Un nouveau contexte émerge lorsqu'on prend la mesure du statut incertain des objets et des savoirs (cf. Bruno Latour). C'est le passage du stable aux incertitudes qui redessinent les rapports entre sciences et sociétés. A l'appel à plus de science de la DGRST (« on sait mal »), succède un appel à une autre science (« on ne sait pas »).

Ainsi, les places respectives des acteurs (politique, scientifique, usager-citoyen...) sont moins bien identifiées. Cela modifie les conditions de production de la recherche. En outre, dans l'exercice scientifique (surtout les sciences humaines et sociales), les chercheurs sont entourés de nombreux médiateurs qui mettent à mal un monopole de la pensée sociale et redoublent la question du pluralisme dans l'exercice de la pratique scientifique. L'univers est donc modifié si on accepte que ces savoirs 'profanes' ont aussi leurs propres paradigmes liés à l'intelligibilité du monde qu'ils proposent. De tels enjeux de coproduction sont manifestes au sein de dispositifs d'action collective, qu'ils soient d'initiatives citoyenne ou politique. En cela, les résultats de recherche sont négociés et situés. On est passé d'une sorte de posture de neutralité objectivante à une production de la connaissance à l'intérieur des processus sociaux. On se demande à présent *comment* penser. Plutôt qu'une mise à distance avec l'objet étudié, le travail scientifique relève donc d'une maïeutique qu'appelle la réflexivité inhérente au traitement de questions complexes.

Le président du CNRS a déclaré: "L'interdisciplinarité n'est plus un problème, c'est une solution". Cette déclaration n'est-elle pas dangereuse ?

Il faudrait regarder le rôle de l'appel à l'interdisciplinarité dans les institutions, là où, pourtant, les structurations par champ disciplinaire (évaluation comprise) sont loin d'être défaites. L'idée qu'elle soit incontournable, qui a pris la forme d'une injonction institutionnelle généralisée, ne participet-elle pas de la représentation d'elle-même que les institutions doivent construire pour « coller » à un monde nouveau ? De la même façon, le succès actuel des recherches participatives, en tant que nouvel énoncé de politique scientifique, est-il susceptible de proposer un nouveau régime de scientificité ? Il est indéniable en tout cas que l'injonction institutionnelle porte moins aujourd'hui sur l'interdisciplinarité, et cela au profit des recherches participatives. Et enfin, autre signe d'un déplacement de la question interdisciplinaire dans l'agenda scientifique, les "communautés épistémiques" (Resilience Alliance, Political Ecology...)

représentent une forme de structuration de la recherche qui, à sa façon, permet de contourner pour ceux qui s'y rattachent la tension disciplinaire / interdisciplinaire. L'objectif est de dépasser ce cloisonnement par l'appartenance à ces communautés.

## Que faire?

Jean-Paul Billaud, pour terminer, recommande d'accepter de faire l'expérience de la finitude disciplinaire. Le ressenti d'insatisfaction et la souffrance des chercheurs disciplinaires débouchent sur certains programmes et démarches interdisciplinaires. Il propose aussi de reconnaître le pluralisme, autour d'une méthodologie axée sur les « points de vue », et de rompre avec la prétention totalisante (idée du système). Enfin, il suggère de passer du « terrain en commun » au « terrain commun » pour tenter une expérience interdisciplinaire, en tant que pratique, qui aille au-delà d'un agrégat insatisfaisant.